



Bulletin URIOPSS n°13

Veille juridique et actualités régionales aide à domicile

Septembre 2008

(Rédigé le 26 septembre 2008)

Bonjour à toutes et à tous.

*Il reste encore des places pour celles ou ceux qui souhaiteraient participer à la **réunion d'information portant sur le thème : « conduire l'évaluation interne »**, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements. Nous vous rappelons que cette réunion aura lieu le lundi 6 octobre 2008, de 14 heures à 17h30, dans les locaux de l'URIOPSS.*

*Par ailleurs, cela fait maintenant un an que nous assurons pour vous cette veille juridique mensuelle. Nous souhaiterions faire un bilan de cette initiative. Vous trouverez, en pièce jointe à cet envoi, **un questionnaire** qui comprend 3(4) questions et nous vous remercions de nous le retourner, pour le 14 octobre (par mail) après y avoir répondu. Cela ne vous prendra que quelques secondes mais vos réponses nous nous permettront d'apprécier l'intérêt que vous portez à cette veille et de décider d'éventuelles améliorations que nous pourrions lui apporter.*

Je vous en remercie par avance.

Cordialement

Anne BIDO
Juriste,
Animatrice de la commission aide à domicile

Informations juridiques de portée nationale

- Extension de l'avenant relatif aux indemnités kilométriques

L'avenant, signé le 27 février 2008, ayant pour objet la revalorisation des indemnités kilométriques vient d'être étendu par arrêté du 22 septembre 2008 paru au JO du 25/09/2008. Cet avenant porte notamment à 0,35 €/km (au lieu de 0,33 €) le montant de l'indemnité kilométrique pour les voitures. Il est maintenant d'application obligatoire pour tous.

Informations autres à portée nationale

- Remise du document d'orientation de Michèle DEBONNEUIL sur les services à la personne

Michèle Debonneuil a remis son rapport sur le plan I de développement des services à la personne (2005-2009). Elle préconise la poursuite du plan, en y ajoutant toutefois de nouveaux dispositifs. Vous trouverez en pièce jointe un document concernant ce rapport et la façon de vous le procurer.

- Modalités de cofinancement par la CNSA des actions de modernisation pour 2008

Une circulaire DGAS/SD2/CNSA n°2008-191 du 5 juin 2008 présente les orientations pour l'année 2008 concernant la mise en œuvre des actions éligibles à un cofinancement de la caisse. Ces actions sont consacrées à la promotion des actions innovantes en matière d'aide à domicile et au renforcement de la professionnalisation des métiers de services en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées.

- Un nouveau guide de remplissage de la grille AGGIR

Un nouveau guide de remplissage de la grille AGGIR a été publié par décret n°2008-821 du 21 août 2008 (JO du 23/08/2008)

- Recommandations de bonnes pratiques

L'Anesm : Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux a édité un certain nombre de documents préconisant des recommandations de bonnes pratiques professionnelles sur divers sujets notamment concernant l'évaluation interne et la bientraitance.